

mille milles, nous avons voyagé entre des bancs de neige de dix ou douze pieds de hauteur. Avec l'arrivée du printemps, on pouvait s'attendre à pareil désastre.

Je me joins à l'honorable député de Provencher pour remercier la Croix-rouge, les chefs des municipalités, le gouvernement provincial et tous ceux qui sont venus au secours des victimes de ce désastre. J'ai eu moi-même à souffrir de l'inondation de 1942. Me rendant à mon étable un matin, j'ai trouvé cinquante bovins dans environ trois pieds d'eau; une vieille truie qui se tenait la tête élevée, les porcelets qui flottaient autour. Je connais quelque chose de ces inondations.

Les cultivateurs de cette région ont perdu des milliers de boisseaux de céréales. Certains d'entre eux crurent qu'ils pourraient sauver ces produits en les transportant sur un terrain qui avait été épargné en 1948; ils transportèrent leurs semences, provende et le bétail sur ces points pour découvrir que l'eau atteignait un niveau supérieur à celui de l'inondation de 1948. Leurs efforts ont donc été vains.

Le premier ministre (M. St-Laurent) a dit que le gouvernement fédéral étudiera la question et lui accordera la même attention qu'au désastre survenu l'an dernier en Colombie-Britannique. A mon avis, cette assurance devrait suffire. Je connais personnellement le premier ministre du Manitoba, qui est cultivateur. Je sais que son gouvernement accordera toute l'attention nécessaire à cette question.

Je ne partage pas l'avis des honorables députés qui soutiennent que le gouvernement fédéral devrait déclarer immédiatement quelle somme il affectera au désastre. Qu'arriverait-il s'il disait dans quelle mesure il entend contribuer à soulager les sinistrés? D'aucuns en profiteraient pour transformer la question en enjeu politique et s'écrier: "Ce n'est pas assez!"

A mon avis, le gouvernement fédéral a adopté la meilleure attitude en déclarant qu'il ferait connaître la mesure de l'aide qu'il peut accorder quand on aurait fait une évaluation des dégâts, de concert avec les autorités provinciales. Je suis certain que les gouvernements fédéral et provincial s'occuperont des gens atteints par le désastre.

M. J. G. Diefenbaker (Lake-Centre): A la suite du discours du ministre de la Justice (M. Garson) je veux traiter un ou deux aspects de la question. Chacun attendait de lui une déclaration importante qui permettrait aux victimes des inondations de compter sur des mesures concrètes. Tout le monde sera déçu de sa déclaration. Il a, avec raison, félicité la Croix-rouge et autres organismes de secours, les municipalités rurales, les con-

[M. Sinnott.]

seils et le gouvernement du Manitoba. Puis, il s'est quelque peu flatté lui-même ainsi que le Gouvernement dont il fait partie et s'est arrêté brièvement au problème d'ordre constitutionnel qui se pose. Mais après? Il n'a pas dit grand chose qui puisse ranimer l'espoir des victimes des inondations. Le député de Saint-Boniface (M. Viau) qui a pris la parole après lui a certes démontré que le désastre est d'envergure nationale. L'honorable représentant l'a affirmé sans ambages, déclarant que les habitants des régions inondées sont victimes d'un désastre d'envergure nationale et que, à ce titre, ils sont en droit d'attendre la promesse que le Parlement et la population agiront directement.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les observations que l'honorable député de Rose-town-Biggar (M. Coldwell) a formulées au sujet des inondations dont la région a été témoin au cours des ans. Je connais assez bien l'histoire de l'établissement Selkirk et de la grande inondation qui a marqué l'année 1826. Ce n'était pas, loin de là, la première fois que la Rouge sortait de son lit. L'une des plus grandes, sinon la plus grande des inondations a été celle de 1776. Entre cette date et 1826, il y a eu deux inondations. Pour ce qui est de 1826, ce qui restait des colons écossais établis dans la région de la rivière Rouge en 1812 s'est trouvé dans une situation désespérée, mais ces braves sont restés après l'inondation et dans une large mesure, cette colonie a conservé à la couronne britannique l'immense région des plaines de l'Ouest.

Je relisais les documents historiques de l'époque, dont il est question dans l'ouvrage de M. Bryce intitulé *Lord Selkirk's Colonists*. La lecture de cet ouvrage ne manque pas d'intérêt, non seulement du point de vue historique, mais encore parce qu'on y trouve certaines indications générales quant à la durée des inondations de la Rouge, une fois qu'elles ont commencé. A la page 178 de cet ouvrage, je trouve le passage suivant:

...cinquante ans auparavant, une inondation pire que celle qu'ont connue les colons de Selkirk avait eu lieu. Il y a eu deux inondations entre ces deux-là. Chaque année, d'après ce que racontent les anciens colons, la dénudation du sol élargit les rivières des Prairies, ce qui tend à diminuer la gravité des inondations.

Selon lui, voici les causes de ces inondations:

...une chute de neige particulièrement abondante, un printemps tardif au cours de laquelle les cours d'eau restent gelés, et une brusque période de temps très chaud, au printemps; l'élargissement constant du lit de la rivière modifiant le jeu de tous ces éléments.

L'hiver de 1825-1826 a été l'un des plus terribles qu'ait connus l'établissement de lord Selkirk.